

Epreuve - Matière : 101 S730 Session : 2023

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Qui ne connaît cette fable d'Andersen où le roi acquiert une tenue tellement subtile que - selon ses concepteurs maudits - seuls les imbéciles ne la voient pas ? Tous, du roi jusqu'aux plus humbles sujets en passant par les ministres, ont à cœur de contredire contre leur perception individuelle la réalité d'un vêtement inexistant pour ne pas être stigmatisés et rangés de manière infamante parmi les imbéciles. Seul un enfant imperméable à la logique sociale sous-jacente témoigne de la vérité : le roi est nu.

La fable est étonnante à plus d'un titre : fabrication d'une opinion par un slogan marketing général, sollicitation par le pouvoir de l'approbation populaire, accord du peuple pour complaire au souverain et se ranger du côté des puissants, erreur commune. Ces mécanismes clés illustrent la complexité de l'opinion publique, habituellement versatile et labile, mais pouvant être remarquablement stable selon l'intérêt du moment. Scrutinée par les instituts de sondages, décortiquée par des experts plus ou moins objectifs, convoquée par les médias, déplorée par les uns, invoquée par les autres, l'opinion publique est un fait majeur contemporain.

Attardons-nous donc sur ce phénomène en étudiant son émergence et sa puissance dans nos sociétés contemporaines, avant de constater ses limites. Tentons l'exercice de discerner dans quelle mesure l'opinion publique peut être la compagne de la démocratie et non une de ses plus mortelles ennemies.

L'opinion publique existe en effet avant l'irruption de la démocratie dans les sociétés européennes. Sans doute il est monarque ..1.1.8.

s'en préoccupent peu avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les fondements idéologiques de la monarchie absolue supposent une verticalité du pouvoir qui fait que les souverains doivent d'abord se préoccuper de Dieu et de leur royaume. Le bien des sujets n'est qu'une conséquence heureuse de la bonne gestion des affaires du royaume. Ecouter leurs plaintes n'est pas dans l'ordre naturel des choses. Pourtant il est significatif que le modèle du souverain absolu Louis XIV, prend à témoin l'opinion publique de ses sujets dans une fameuse Lettre en 1709, à l'occasion des difficultés de la guerre de Succession d'Espagne. Les arts et la littérature avaient déjà aussi un aspect apologétique de la personne du souverain mais c'est la première fois que le roi se justifie de son action politique, sous l'effet peut-être des témoignages et de "remontrances" que lui font certaines personnalités comme Fénelon et Vauban.

A partir de ce moment l'opinion publique ne cessera de gagner en importance en France dans le champ politique. Les révolutionnaires lui donnent toute sa place puisque l'opinion est consultée avec une multitude d'élections nationales, locales, judiciaires, de quartier etc. Les articles 9 et 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen stipulent la liberté d'opinion politique et religieuse et la liberté d'expression. Dès cette époque, une multitude de follicules représentent la diversité de l'opinion et tentent, déjà, de la modeler. Cette liberté est néanmoins bien éphémère puisque ces organes de presse sont parfois interdits, comme la presse royaliste des 1792, et toujours surveillés par une censure tatillonne. De fait, les concepteurs de la démocratie libérale et élective se détournent de l'opinion publique par nature changeante et court-termiste. Montesquieu introduit cette division de la puissance publique en pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. On est à côté loin d'une opinion publique cinquième pouvoir après le quatrième pouvoir, médiatique. Pour exercer sa mission sereinement, le représentant populaire se doit de rester sourd à la tyrannie de l'opinion vue comme une manifestation anarchique. Les régimes appaissant davantage aux vœux de l'opinion, comme les Empires avec leurs plebiscites césariens, sont considérés comme manipulateurs et populistes. La République prend ses distances avec l'opinion qui pour elle n'a de puissance que par le suffrage (celui-ci ne devint d'ailleurs pleinement universel qu'en 1945 puisque le suffrage universel de 1848 n'était que masculin). .2.1.8.

Les sénateurs ont longtemps considéré que les Femmes n'étaient capables que d'émettre une opinion et non un vote politique). Il se lit déjà un regret que les opinions ne soient pas forcément en phase avec les orientations et la philosophie républicaine. A la méfiance traditionnelle d'une certaine droite catholique et plus tard centrée envers le suffrage universel s'ajoute des résultats électoraux imprévus. Lorsqu'en 1871 est élue une Assemblée royaliste, Gambetta s'écriera : "Chambre turpe, honte de la France !"

Cette surprise et cette défrance de l'élite politique envers l'opinion publique est aussi explicable en ce sens qu'elle restera assez longtemps indiscernable donc on l'estimera manipulable et dangereuse. Les premiers instituts de sondages comme l'IFOP et le SOFRES ne naissent le jour que dans l'Entre-deux-guerres sur l'exemple de la société Gallup. Les techniques sondagères lui donnent donc enfin une apparence scientifique même si leur importance est toute relative avant la 2e Guerre mondiale. Des campagnes d'opinion sont menées périodiquement par la presse en utilisant les préoccupations sociales les plus marquantes. Dans le cas précis du ministre Salengro au moment du Front populaire, ces campagnes posent les limites de la liberté d'expression car, mis en cause et diffamé pour sa supposée désertion pendant la grande guerre, celui-ci choisit le suicide. Agiter l'opinion publique par voie de presse et un comportement factieux et abusif de la liberté d'expression : on peut se souvenir à cet égard du duel radiophonique entre Henriot et Pierre Dax, l'un sous la régime de Vichy invoquant sur Radio Paris ses crimes juives et l'autre sur la BBC rétorquant en rappelant les sacrifices familiaux pour la France. La réprobation législative trouve finalement son point d'orgue avec la loi du 10 juillet 1972 contre le racisme improprement appelé loi Pleven : l'incitation à la haine raciale, religieuse et de l'étranger est sévèrement punie. Le racisme n'est pas une opinion mais un délit.

Cependant, l'opinion publique ne s'adresse pas qu'au champ politique. Il existe aussi une opinion en matière d'art, de science, de littérature. Si en vérité, tout soit peu les opinions politiques et sociales, on peut d'abord postuler le bien-être de l'opinion publique dans le domaine artistique car il s'assimile dans ce cas à la bienveillance du public. Sans doute a-t-il toujours existé dans l'histoire de l'art une volonté d'édification du public, des orateurs jusqu'aux peintures et sculptures baroques visant le grandiose et l'exaltation des passions. Cependant cette démarche était aussi teintée de recherche de l'approbation populaire. Lorsque le peintre grec Appelle interpelle le cordonnier "Ne sutor ultra crepidam", ce n'est qu'après qu'il ait corrigé le motif de la sandale. L'opinion publique est recevable en ce sens qu'elle induit un bon sens commun.

Les avant-gardes modernes voudront s'en détourner en innovant, voire

en choquant délibérément les goûts du public, mais celui-ci ne lui en tient pas rigueur sur le long terme puisque le Musée d'Orsay est le musée parisien le plus visité après le Louvre. De fait, certains artistes "pompiers" du plein âge impressionniste comme Gérôme sont actuellement redécouverts et valorisés. L'opinion publique artistique semble finalement assez sûre sur le long terme et les démarches artistiques qui veulent s'en extirper tournent finalement assez vite en rond, comme le montre l'exemple de l'art contemporain analysé par Nathalie Heinich. Critiquer, artistes et spéculateurs déploient autour de l'art contemporain une énergie un peu vaine volontairement axée sur le sujet de l'opinion publique.

Si le jugement public paraît a priori assez sûr dans les arts, il n'en va pas de même dans les sciences. À l'époque de Galilée l'opinion publique était l'ique que le Soleil tourne autour de la Terre et non l'inverse. Tout un corpus scientifique notamment les épicyles de Ptolémée s'était édifié sur cette perception commune avant que Copernic n'invalide ses propositions. Or, "la vérité est fille de la science, non de la tradition" (Brecht). Cette erreur peut s'analyser comme une limite de l'inductivisme ou des données de l'expérience pratique commune. Karl Popper avait formalisé cette limite en prenant l'exemple des cygnes noirs. L'opinion publique peut ainsi raisonner : puisque nous n'avons jamais vu de cygnes d'une autre couleur que le blanc, il est que tous les cygnes sont blancs. Or, il existe des cygnes noirs.

On rétorquera que l'opinion publique n'a pas de véritable importance dans une recherche scientifique balisée par une méthodologie expérimentale et par un haut niveau d'expertise. C'est oublier que dans ce domaine comme dans d'autres l'opinion peut modeler des "modes" scientifiques alimentant en retour crédits de recherches et intérêt médiatique. Dans les années cinquante, l'opinion s'intéressait à la fusion nucléaire et à toute ses potentialités. Dans les années quatre-vingt le goût se portait sur les applications magnétiques et aux supraconducteurs. Aujourd'hui on parle d'intelligence artificielle, de corrections du génome et de thérapie cellulaire. Que l'opinion publique sur ces questions soit elle-même forcée importe peu car dans la recherche, comme en politique on ne va pas regarder qui de l'œuf ou de la poule était le premier : la demande publique rejoint et renforce les souhaits des décideurs.

C'est que l'opinion a acquis une vraie puissance bousculant toutes les positions acquises. Ce peut-être pour le meilleur, comme ses choix culturels qui l'ont conduit à légitimer des musiques et genres littéraires (le roman était à l'origine un genre littéraire mineur que le succès populaire

Epreuve - Matière : 102 5730 Session : 2023

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

à fait rentrer dans l'histoire de la littérature). Ce peut être pour le pire. La connaissance intuitive des ressorts de l'opinion publique a permis aux régimes fascistes et nazis de déployer une propagande mégalomane. On connaît la phrase de Goebbels : "plus c'est gros plus ça passe". De fait, agiter les tambours du corps social en désignant à la vindicte public un ennemi public permet de militariser la société et d'obtenir une adhésion profonde à l'Etat totalitaire.

Après la seconde guerre mondiale, la fondation du principe de l'Etat de droit est déduite du rejet de l'appel systématique à l'approbation populaire. C'est ainsi que la démocratie doit être bornée par des principes intangibles et constitutionnels. D'une certaine mesure, dans les démocraties modernes, le respect des droits de l'homme importe davantage qu'une opinion publique dont l'histoire a montré qu'elle pouvait basculer rapidement. C'est du moins ce qui est stipulé officiellement. En pratique nous sommes entrés dans une "démocratie sardaigne" où chaque réforme est vue à l'aune de sa popularité et où les conflits sociaux peuvent tourner au désavantage du gouvernement si l'opinion publique continue à soutenir les grévistes, comme l'ont montré les grèves de l'hiver 1995 entravant le plan Juppé et paralysant toute volonté de réforme postérieure.

Il y a donc blocage et dévoiement de la démocratie libérale par l'opinion. Ce problème s'inscrit dans un contexte plus large mais pour se limiter à l'opinion publique, tout concorde à dire que son appropriation est un combat culturel que mène tout autant les gouvernants que l'opposition la plus virulente.

La nécessité de l'appropriation de l'opinion publique a été notée

... 1 ...

des le début du XXe siècle par le théoricien marxiste Antonio Gramsci. Celui-ci, mort dans les geôles fascistes, ne pouvait considérer qu'avec amertume le détournement de la révolution prolétarienne et son remplacement par le fascisme. L'idée centrale est que la conquête du pouvoir est d'abord une conquête de l'opinion par une guerre culturelle menée par les "travailleurs intellectuels".

Cette appropriation de l'opinion a été fort bien comprise par les promoteurs "éveillés" du woke. Aux Etats-Unis ce mouvement est d'abord né dans les universités de science sociale (cultural studies) avant d'acquiescer aujourd'hui des positions dominantes dans les universités, les médias, les institutions culturelles. Dans l'esprit de ses promoteurs il s'agit non moins d'une révolution culturelle visant par la "culture de l'annulation" (manifestations, campagnes d'opinion en ligne) à faire disparaître les manifestations de l'oppression envers toutes minorités sociales (homosexuels, immigrés) et envers les femmes. Il y a ainsi conquête de l'opinion par irruption violente dans le champ culturel.

Ses détracteurs y voient une démarche Orwellienne. Pourtant on ne peut nier non plus une certaine "fabrique de l'opinion" par l'élite. Jean-François Kahn note sur ce point dans L'Horreur médiatique une concentration de pouvoir médiatique au sein de quelques entités et de quelques personnalités (Daphy Mel, Pigeasse...) centrés à Paris. Il existe des pratiques marketing très perfectionnées qui induisent quoi penser et consommer : Ne logo de Naomi Klein se fait l'écho de ses pratiques. De fait, on n'est pas très loin de voir l'écho de ses pratiques dans une attitude élitiste avec les mêmes communicants et censeurs. Pourquoi critiquer le populisme et le rachat d'un Donald Trump si on se livre à un tel effort de séduction de l'opinion publique ?

Certains penseurs comme Pierre Lévy (Cyberdémocratie) ont proposé une réconciliation entre démocratie et opinion. La convergence est bien sûr dans le vote républicain plus affirmé et réfléchi qu'une simple enquête d'opinion. L'option serait donc d'arriver à une démocratie plus directe que notre système de représentation qui date tout de même du XVIIIe siècle. La démocratie y gagnerait en simplicité par une consultation des électeurs plus fréquente par internet. L'expression de l'opinion y gagnerait en sérieux par la formalisation publique.

L'opinion publique est donc le socle indépassable de la démocratie tel qu'il s'exerce au moment du vote républicain. Elle ne devrait pas être confondue avec elle car toute démocratie a ses règles, et l'histoire a montré malheureusement que la seule chose durable dans l'opinion est le rejet. Aucun projet collectif viable ne peut se baser sur le rejet.

